

## Mesures Salariales Individuelles

# De qui se moque-t-on ??

Vous avez bien travaillé, votre évaluation professionnelle est correcte, bonne, voire excellente, Vous pensez que votre implication, vos compétences, vos connaissances vont être reconnues, Votre hiérarchique vous l'a dit « j'ai demandé quelque chose pour toi », « j'ai pensé à toi » et vous lui faites confiance . . . sans oublier tout ce que vous avez subi avec la réorganisation de la BAP.

**Bref, vous espérez bénéficier de la MSI . . .**

Mais comme son nom l'indique MSI = INDIVIDUELLE, donc tout le monde n'en bénéficiera pas et dans les heureux bénéficiaires il y aura les TRES HEUREUX (perception en Janvier) les HEUREUX (perception en Juillet), les MOINS HEUREUX (perception en Décembre) et les TRES MECONTENTES (perception, éventuelle, à une date ultérieure et non précisée).

Vous êtes compatissants pour vos collègues, mais, vous en êtes persuadés vous serez dans les élus. Cette année peut-être, mais l'an prochain avec une MSI en Juillet ou en Décembre ? Une reconnaissance sa-



riale 2 années de suite, où serait la rigueur budgétaire ? A moins que l'on ne retombe dans la bonne vieille tradition de la « côte d'amour du chef » ! !

Bien entendu, la Direction va communiquer d'une façon intensive sur l'intéressement en vous disant que vous n'avez pas à vous plaindre ! Rappelons que pour la CGT l'intéressement est un salaire différé qui n'a pas à entrer dans le calcul de la masse salariale, amalgame fait aujourd'hui par la Direction . . . elle y ajoute, même, les CSV.

**Dans ces conditions comment s'étonner que le seul souhait des plus anciens soit de quitter l'établissement au plus vite et pour les plus jeunes d'aller voir ailleurs.**

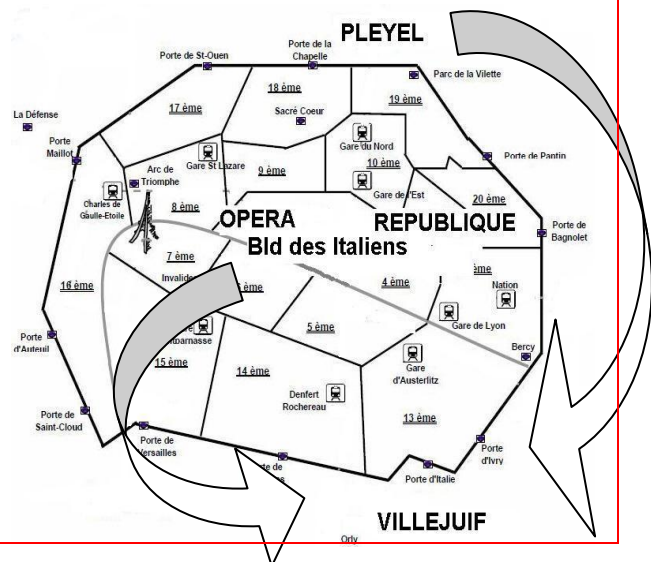
**Bien sûr, il y a une troisième voie : celle de la RESISTANCE, de la REVENDICATION, de la LUTTE. A VOUS DE CHOISIR.**

**SCHEMA IMMOBILIER EN I.D.F.**

en Ile de France . . .

**Environ 1 salarié sur 8 (nationalement) va être délocalisé entre 2008 et 2011 . . . SITE RETENU VILLEJUIF**

La Direction a chiffré le gain escompté de ces transferts, environ 40M€, mais pas les coûts. Faut-il lui rappeler le vieil adage « à regarder au petit bénéfice, on laisse courir le grand » N'oublions pas qu'en Province aussi il y a un schéma immobilier avec le transfert et l'abandon de tout ou partie de bâtiments.



- Direction Générale & fonctions support ⇒  
actuellement situées dans des immeubles du quartier Opéra
- Centre National de Formation ⇒  
actuellement à La Défense
- Pôle Ouest Parisien ⇒  
équipes commerciales BAP & DMEI
- Pôle Est Parisien ⇒  
équipes commerciales Banque Privée + BAP & DMEI + Interfimo
- Pôle Centre Parisien :  
équipes commerciales Banque Privée + BAP & DMEI  
Etats-majors DdR (Etat-major Banque Privée & GIP restent à Ch. Elysées)
- UAC Pleyel et République  
*Répartition des personnels entre Clichy & Nanterre*
- Pleyel unités de la BAP ACL - e-LCL ⇒

VILLEJUIF

VILLEJUIF

CŒUR DEFENSE

VINCENNES

BLD DES ITALIENS

**Fermeture !!**

VILLEJUIF

## DECLARATION CGT EN SEANCE DU C.C.E DU 14 FEVRIER 2008

Les élus CGT tiennent, une nouvelle fois, à manifester leur désapprobation et à dénoncer la politique de l'entreprise axée sur des critères de rentabilité (PNB +3% l'an et Coex à 65%) visant exclusivement à accroître toujours davantage les dividendes de ses actionnaires et ce, au détriment des conditions de travail et de vie des salariés qui supportent l'intégralité de la réduction des coûts imposée par la direction générale. L'immobilier, comme les effectifs (6500 départs) et l'informatique, est un des leviers de cette gestion de diminution des charges.

Les 40M€ d'économie annoncés par la direction ne sont qu'un transfert de charge. Par ailleurs les élus CGT réclament un bilan financier complet - et pas simplement une estimation du coût des m2 - mais aussi les montants consacrés aux déménagements, aux travaux d'aménagement ainsi que les frais annexes comme ceux relatifs à l'étude de cette opération.

Les élus CGT souhaitent mettre en exergue l'ampleur de cette délocalisation qui touche plus de 3000 salariés, soit 1 salarié sur 8 nationalement. C'est un fait sans précédent au Crédit Lyonnais. C'est la quasi-totalité du pôle Opéra et du site République qui sont impactés.

Les élus CGT tiennent également à dénoncer l'absence de considération et le mépris de la direction envers les personnels. Les salariés sont malmenés, traités sans le moindre égard. Ils sont seulement considérés comme une variable d'ajustement. Cela est ressenti comme tel par les techniciens et cadres au travers de la méthode de communication choisie par la direction : listage de délocalisations précises en juin 2007, puis annonce de nouveaux lieux de travail huit mois plus tard. Ce qui a eu pour effet de laisser les salariés dans la plus grande incertitude alimentant ainsi le stress et l'inquiétude. La direction recherchait-elle à désamorcer la réaction des salariés et à en inciter certains à opter pour un départ en préretraite ? !!!

Sur le fond, lorsque l'annonce a été effectuée aux instances représentatives du personnel certains services venaient à peine d'emménager dans les immeubles du siège. (SIB, Gestion de portefeuille sous mandat ...).

En outre, c'est également ignorer l'investissement des salariés de l'UAC République qui, lors de la restructuration OPUS, ont changé de métier pour demeurer sur le site.

Aujourd'hui, ce sont les conséquences prévisibles sur les conditions de travail et de vie des personnels que les élus CGT veulent dénoncer, en particulier celles liées à l'allongement du temps de trajet avec ses répercussions sur la vie personnelle et familiale, les incidences sur la santé en raison des conditions de transport notamment et les frais supplémentaires générés (transports, frais de garde, ...) C'est aussi poser le devenir des activités sociales implantées sur le périmètre Siège et Annexes et des personnels en charge de celles-ci, en particulier ceux des restaurants d'entreprise.

## La CGT réaffirme son opposition à ces délocalisations dont les conséquences sont néfastes pour les salariés.

Nous les assurons de notre disponibilité et de notre détermination  
à défendre leurs intérêts collectifs et individuels.

Claude - Hélène BERNARD - Roubaix 8200 - 06.80.13.51.55

Nicole MONGRENIER - Amiens 5000 - 06.76.76.98.81

Patrice PICARD - Le Havre 6500 - 06.17.58.24.54